



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES DÉPLACEMENTS À VÉLO
DANS L'AGGLOMÉRATION BRIOCHINE

Saint-Brieuc, le 8 mars 2024

Monsieur le Maire
Madame la Première adjointe au Maire
en charge de la Transition écologique, des Mobilités et
de l'Aménagement de l'espace public
Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
CS 72364
SAINT-BRIEUC Cedex 1

Objet : aménagements cyclables de la rue de la Ville Hellio

Monsieur le Maire, Madame la Première adjointe au Maire,

Comme suite à notre rencontre mensuelle du 21 février, au cours de laquelle nous vous avons notamment présenté nos observations relatives aux travaux des aménagements cyclables réalisés sur la rue de la Ville Hellio, nous souhaitons revenir ci-après sur deux points particuliers.

Tout d'abord, la piste cyclable (PC) a, en partie, été aménagée en parallèle et au même niveau que les trottoirs « piétons » afin de ne pas avoir un profil en long épousant les sorties de garages. Ceci a évité de créer de véritables montagnes russes, ce qui est très perturbant pour les piétons ; mais, pour ce faire, les bordures ont été posées avec un nombre effarant de « bateaux » en pente hyper raide, en bordure de PC à chaque accès des riverains : voir photo ci-jointe.



Ces bateaux en pente constituent des rampes de lancement (ou d'atterrissage, c'est au choix) magnifiques lorsque qu'un cycliste s'approchera un peu trop du bord, notamment la nuit en absence d'éclairage urbain. De plus, il en résulte que la PC, de largeur 1m 50, est amputée de plus de 20 cm au droit des accès « riverains », ce qui accentue les risques de chutes.

Par conséquent, **nous vous demandons de sécuriser ces pistes cyclables** et dans un premier temps de **réaliser une signalisation au sol** (peinture) **au niveau des accès « garages » pour mieux matérialiser le bord de la PC**, et ainsi, essayer de mieux guider les cyclistes.

Par ailleurs, les entrées (et sorties) de PC se font aussi via des raidillons (voire de magnifiques « tape-culs » ?) assez inconfortables pour les cyclistes, qui sont de plus en plus nombreux à avoir des vélos cargos ou des remorques.

C'est pourquoi nous demandons que ces choix techniques, innovants dans un but louable, ne soient pas reproduits sur d'autres aménagements cyclables.

Sur ce point, nous nous permettons d'insister que, pour les cyclistes, **la meilleure frontière entre une piste** (ou bande cyclable) **et la chaussée est le seuil plat** (ou bordure en v), exemple ci-contre :

.../...





ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES DÉPLACEMENTS À VÉLO
DANS L'AGGLOMÉRATION BRIOCHINE

Enfin, nous vous rappelons également nos propositions présentées dans notre courrier du 16 octobre 2023 qui visent à **augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées et sécurisées** :

- **en assurant des connexions cyclables sécurisées** vers la rue Pinot-Duclos, vers le giratoire Agadez et vers la contre-allée longeant l'école Sainte-Marie parallèle au boulevard Robert Schuman (par **un double sens cyclable**) ;
- **en repensant le plan de circulation** par la **création d'une impasse** rue de Provence ;
- **en expérimentant une « rue aux écoles »** rue de Touraine afin d'**accéder en toute sécurité aux écoles Sainte-Marie** ;
- **en reconfigurant totalement l'espace public** de l'intersection de la rue de la Ville Hellio avec la rue Bagot.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à nos demandes, veuillez agréer, Monsieur le Maire, Madame la Première adjointe au Maire, l'expression de notre parfaite considération.

Pour l'association Vélo-Utile,

Jean RICHARD